

TELT : prêts à lancer les appels d'offres et les travaux définitifs

Turin, 8 mars 2016 - La société TELT, Tunnel Euralpin Lyon-Turin, est **prête à lancer les appels d'offres et les travaux définitifs du tunnel de base du Mont-Cenis**. La société franco-italienne, en charge de la réalisation de la section transfrontalière de la nouvelle liaison ferroviaire Lyon–Turin, se félicite de la signature aujourd'hui à Venise entre les gouvernements français et italien d'un Protocole additionnel venant compléter les accords internationaux de 2001, 2012 et 2015. Ce document permet d'entrer de manière effective dans la réalisation de l'ouvrage. TELT travaille déjà afin que soient lancés, à l'issue de la ratification de cet accord par les parlements de deux Etats, les appels d'offres et les activités programmées dans le planning remis à l'Union Européenne. Les travaux préparatoires pour le tunnel de base de 57 km seront lancés en 2017 et les travaux définitifs débuteront en 2018. Dans le cadre du « Grant Agreement » signé en décembre 2015, la France et l'Italie bénéficieront d'une contribution européenne de 813,8 millions d'euros, soit 41,08 % des 1,9 milliards d'euros que représentent les ouvrages à réaliser d'ici 2019. Le contrat désigne l'Italie en tant que coordinateur du projet et TELT en tant qu'organe exécutif.

Le projet de la section transfrontalière se veut soucieux de l'environnement, indépendant de la mafia et proche des citoyens européens. Et c'est dans ce sens que TELT a été récemment admise au « **Global Compact** » des Nations Unies, avec 4 000 autres organisations publiques réparties dans plus 160 pays, qui ont pour objectif commun de créer une économie globale durable à **travers la sauvegarde de l'environnement et la lutte contre la criminalité**. Ce dernier thème a toujours été fondamental pour TELT. Pour la seule galerie de reconnaissance de Chiomonte, pas moins de 590 demandes de contrôle antimafia ont été déposées à ce jour. Afin de renforcer les procédures de contrôle, deux organes de surveillance de toutes les activités de la société ont été mis en place : la « commission des contrats » s'assure que les attributions de marchés et la gestion des contrats au-dessus des seuils européens s'effectuent dans les règles ; et le « service permanent de contrôle » veille quant à lui sur la gestion opérationnelle. Ces deux organes sont composés de 12 membres, six Français et six Italiens désignés par les deux Etats, la France en assurant la présidence. **L'accord signé aujourd'hui porte au niveau maximum les contrôles contre les infiltrations mafieuses et permettra pour la première fois en Europe, l'application transnationale d'une réglementation antimafia à tous les chantiers en France et en Italie.**

D'un point de vue opérationnel, TELT est en cours de finalisation de toutes les activités préparatoires au lancement des travaux principaux. La société est impliquée dans la

sélection des sociétés d'ingénierie, dans l'achèvement de la galerie de reconnaissance de La Maddalena de Chiomonte, dont 4 534 mètres sur 7 500 ont déjà été percés et dans la réalisation d'une galerie de reconnaissance de 9 km à Saint-Martin-La-Porte, dans l'axe et au diamètre du tube sud du futur tunnel de base. Cet été, pour la première fois, deux tunneliers creuseront de manière simultanée l'un vers l'autre, des deux côtés des Alpes. Ces opérations s'ajoutent aux 9 km de descenderies déjà réalisées du côté français entre 2002 et 2010.

Toutes les activités sont menées avec une attention particulière portée à l'environnement, aux territoires et aux retombées économiques, notamment en termes d'emploi pour la population locale. Aujourd'hui sur 170 employés du chantier italien, 71% proviennent du bassin local (34% du Val de Suse, 21% de la zone de Turin et 16% du reste du Piémont). En France, sur les 411 employés du chantier, 41% sont des locaux et 13% de plus viennent du reste de la région.

Le tunnel de base du Lyon-Turin, 150 ans après l'inauguration du tunnel du Fréjus, permettra de traverser les Alpes entre la France et l'Italie à une altitude de plaine, dépassant ainsi les limites de la ligne historique (sinuosité, pente, sécurité, tunnel à double voies qui oblige les trains à se croiser, surcoûts économiques et énergétiques élevés...), comme c'est déjà le cas au Lötschberg, cette année au Gothard et bientôt au Brenner et dans trois autres cols alpins (Koralmbahn, Semmering, Monte Ceneri). Le Lyon-Turin, maillon central du corridor méditerranéen, fait partie du réseau de transport TEN-T, le futur « métro de l'Europe » qui favorisera la circulation des biens et des personnes entre les principales villes du Vieux continent. **Le corridor méditerranéen est le seul qui croise sept des neufs principaux axes européens** : Atlantique à Madrid, Mer du Nord-Méditerranée à Lyon, Rhin-Alpes (Gênes-Rotterdam) à Novara, Scandinavie-Méditerranée à Vérone, Baltique-Adriatique à Venise et Rhin-Danube/ Orient/Est-Med à Budapest.

TELT, Tunnel Euralpin Lyon Turin, est la société responsable de la réalisation et de la gestion de la section transfrontalière de la nouvelle liaison ferroviaire Lyon –Turin. Elle est détenue à 50% par la France à travers le ministère de l'Economie et des Finances et à 50% par l'Italie à travers Ferrovie dello Stato Italiane (FS).
--

Contact presse :

*Olivier Guillemain, Responsable des relations médias France – olivier.guillemain@telt-sas.com
04-79-68-56-80 et 06-38-20-87-07*